

DIVERSIFICATION Un agriculteur de Mézières-sur-Seine (Yvelines), Patrick Lhortie, a créé les premiers logements étudiants à la ferme en Ile-de-France.

Premiers logements étudiants à la ferme en Ile-de-France

À la sortie de ses cours, Rémi, étudiant à l'IUT de Mantes-la-Jolie (Yvelines) rentre chez lui... à la ferme. Pourtant, le jeune homme n'est pas agriculteur et n'a même aucun lien avec le monde agricole. Depuis la rentrée, il loue l'un des quatre premiers logements étudiants d'Ile-de-France créés à la ferme. À l'origine de ce projet, Patrick Lhortie, agriculteur à Mézières-sur-Seine. Épaulé par l'Association pour un développement agricole durable en Seine aval et l'association Campus vert, cet agriculteur est le premier de la région à s'être lancé dans cette toute nouvelle forme de diversification. « L'idée a été de valoriser des bâtiments inutilisés de ma ferme dont l'état se serait dégradé avec le temps », raconte Patrick Lhortie : « Au lieu de l'hébergement touristique, j'ai opté pour des logements destinés aux étudiants ou aux jeunes travailleurs dont c'est le premier emploi. » En quelques mois, l'agriculteur a créé quatre appartements de 25 à 36 m² avec, pour chacun, une entrée indépendante, qu'il loue à un prix inférieur au prix du marché du logement étudiant. Un argument qui a séduit.

En quelques jours seulement, il a trouvé preneurs pour tous les appartements et vit une nouvelle aventure.

De la vie à la ferme

Depuis leur arrivée, les quatre locataires de Patrick Lhortie « ramènent un peu de jeunesse à la ferme », sourit l'agriculteur : « Mes enfants sont grands et ont quitté la maison. Avec la conjoncture morose pour nos exploitations aujourd'hui, on a vite fait de passer des journées tristes. Leur présence apporte davantage de vie et de dynamisme à la ferme. » De la vie, et des échanges. Depuis l'arrivée des quatre jeunes, l'agriculteur a déjà organisé des apéritifs, des barbecues et il les autorisent même à cultiver quelques légumes dans son potager. « On échange régulièrement sur l'agriculture », raconte Patrick Lhortie : « Ils sont curieux de la vie d'une ferme et du métier d'agriculteur car la plupart arrivent de milieux urbains. »

Les quatre locataires ont tous signé un bail d'un an renouvelable, établi par l'association Campus vert qui fournit également aux porteurs de projet un règlement intérieur et l'appui



Le 6 octobre, à Mézières-sur-Seine (Yvelines). Patrick Lhortie loue quatre logements étudiants qu'il a créés dans sa ferme.

nécessaire pour les démarches administratives à effectuer. « C'est quasiment une diversification clé en main », confirme Patrick Lhortie qui s'est aussi laissé séduire par les subventions allouées pour ce type de projet. « J'ai bénéficié de fonds Feader au travers du programme Leader Seine aval et du conseil régional d'Ile-de-France. » Non loin de chez lui, à Ecquevilly, un deuxième agriculteur est lui aussi en train de créer six appartements dans sa ferme. Une idée qui fait boule de neige, donc. **M. G.**

« UNE DIVERSIFICATION PEU CHRONOPHAGE »

En Ile-de-France, la chambre d'Agriculture a accompagné le territoire Seine aval dans le déploiement du concept « Campus vert » reconnu par le conseil régional, à travers ses dispositifs d'aides. Françoise Chancel, chargée d'épauler les agriculteurs dans leurs projets de diversification, attribue de nombreux atouts à la création de logements étudiants à la ferme : « C'est une activité qui demande moins de temps de présence qu'un hébergement touristique où l'accueil est journalier ou hebdoma-

daire. Pour les logements étudiants, une fois que le jeune est installé, les agriculteurs sont peu sollicités. » Les revenus sont également plus sûrs grâce aux loyers mensuels. Françoise Chancel souligne toutefois que ce type de diversification nécessite un investissement financier important pour effectuer les travaux et qu'il ne permet pas un retour sur investissement rapide : « Il faut davantage considérer cette diversification comme une valorisation du bâti à long terme. »